

**MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ET DE LA DECENTRALISATION**

**-----
REGION DU CENTRE**

**-----
GOUVERNORAT DE OUAGADOUGOU**

**-----
SECRETARIAT GENERAL**

BURKINA -FASO

**-----
Unité – Progrès – Justice**

**COMPTE RENDU DE LA 23^{EME}
SESSION DU COMITE
REGIONAL DE PILOTAGE (CRP)
DE LA REGION DU CENTRE**

JUILLET 2018

INTRODUCTION

La 23^{ème} session du Comité Régional de Pilotage (CRP) des Programmes (PN-AEP, PN-AEUE et PGEA) de la Région du Centre s'est tenue le mardi 03 juillet 2018, dans la salle de réunion du Gouvernorat de Ouagadougou. Elle a été présidée par la Secrétaire Générale de la Région du Centre, Présidente du CRP. Conformément à l'arrêté conjoint du CRP/CNP désignant les membres du CRP, elle a connu la participation des Directeurs Régionaux ou leurs représentants, des représentants des collectivités territoriales, de la société civile, des projets et programmes parties prenantes de la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Eau (PNE) (cf. liste de présence en annexe). Cette session s'est déroulée autour des points suivants, inscrits à l'ordre du jour :

- Examen et adoption du compte rendu de la 22^{ème} session du CRP ;
- Examen et adoption des rapports bilans semestriels régionaux des PN-AEP, PN-AEUE et PGEA au 30 juin 2018 en milieu rural ;
- Examen et adoption des rapports bilans semestriels régionaux au 30 juin 2018 en milieu urbain ;
- Divers.

I-CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA 23^{ème} SESSION DU CRP

La 23^{ème} session du CRP a débuté avec le mot d'ouverture de Madame Alizèta SAWADOGO/DONDASSE, Secrétaire Générale de la région et Présidente du CRP du Centre. Madame la Présidente dans son allocution, a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leur disponibilité, gage de l'intérêt porté à la problématique de l'eau potable et de l'assainissement dans la Région du Centre. Ensuite, elle a rappelé que l'Etat burkinabé, avec l'appui de ses différents partenaires entreprend des initiatives multiformes afin de faire de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement une réalité pour les populations rurales et urbaines. En plus, la présidente a relevé que selon les résultats de l'Inventaire National des Ouvrages (INO) réalisé en décembre 2017, le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural de

notre région est passé de 89,1% en 2016 à 90,04% en 2017. Cependant, l'assainissement quant à elle demeure toujours une préoccupation majeure pour la région malgré le taux d'accès en milieu rural estimé à 33,2% en 2017. Aussi, a-t-elle invité les différents acteurs à fournir encore plus d'efforts en vue de booster le taux d'accès à l'assainissement. Madame la Présidente a ajouté que cette 23^{ème} session du CRP est un cadre de concertation devant permettre la formulation des recommandations et des orientations spécifiques pour l'atteinte des objectifs assignés à la Région du Centre. Pour terminer, elle a invité les participants à des débats francs en vue d'améliorer la qualité des rapports semestriels sectoriels régionaux.

A la suite du discours d'ouverture, la présidente a soumis le programme de la session aux participants qui l'on adopté après amendement.

II- DEROULEMENT DES TRAVAUX DE LA 23^{EME} SESSION DU CRP

1. Présentation, amendement et adoption du CR de la 22^{ème} session CRP

Ce compte rendu a été présenté par Monsieur Abdou Fathah **OUEDRAOGO** et a été adopté sous réserve de la prise en compte des amendements.

2. Présentation et adoption des rapports bilans semestriels du PN-AEUE, PN-AEP et PGEA au 30 juin 2018 en milieu rural

2.1. Présentation du rapport PN-AEUE

Cette présentation a été assurée par **Madame OUEDRAOGO/ZOMBRE** Stéphanie agent au service assainissement de la DREA du Centre. Elle est articulée autour des points suivants :

- Rappel des objectifs du PN-AEUE
- État d'avancement du PN-AEUE en milieu rural au 30 juin 2018 dans la Région du Centre
- Synthèse de l'avancement du PN-AEUE

- Synthèse de l'exécution financière des réalisations des ouvrages AEUE au 30 juin 2018

La présentation a rappelé aux participants les objectifs du PN-AEUE. Elle a fait ressortir l'état d'avancement des activités de l'assainissement au 30 juin 2018 selon la programmation de l'ensemble des acteurs. Elle a en outre fait la synthèse de l'exécution financière des ouvrages d'AEUE.

Le PN-AEUE vise globalement la réalisation d'un assainissement durable des eaux usées et excréta et l'amélioration de la gouvernance du secteur de l'eau à travers notamment le financement durable de l'assainissement, des eaux usées et excréta ainsi que la promotion de la recherche et le renforcement des capacités des acteurs.

On note cependant qu'au 30 juin 2018, le niveau de mise en œuvre des travaux de réalisation des ouvrages d'assainissement est non reluisant. En effet, sur une programmation initiale de 2034 latrines familiales, 264 ont été réalisées, soit un taux d'exécution physique de 13,04% et 30 latrines réalisées en hors programmation. En ce qui concerne les blocs de latrines dans les écoles, sur une prévision de 15, aucune réalisation n'a été enregistrée au 30 juin. Cependant, 4 blocs ont été réalisés par l'ONG/ASMADE en hors programmation. Au niveau des CSPS, aucune réalisation n'a été constatée pour une programmation initiale de 8 blocs de latrine. Par contre, au niveau des lieux publics, sur une prévision de 10 blocs de latrines, il a été enregistré la réalisation de 4 blocs de latrines par l'ONG ASMADE dont 2 en hors programmation soit un taux d'exécution estimé à 20%.

Au cours du premier semestre de 2018, la mise en œuvre de ce programme en milieu rural a connu la réalisation des activités d'ImS et d'ATPC en vue de soutenir les réalisations physiques des ouvrages d'assainissement. Ainsi, on peut noter la formation des membres des clubs de santé scolaires, les enseignants et les membres APE et AME sur l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire. Il faut aussi ajouter la formation des hygiénistes de certains villages de la commune de Koubri sur les pratiques de PHA.

Pour la mobilisation des ressources financières, au premier semestre au niveau des latrines familiales, le taux d'engagement est 3,65% et jugé très faible. En effet, sur une prévision de 191,47 millions de F CFA, la somme de 7 millions a été engagé et au même moment le montant de 42,448 millions de FCFA a été engagé

en hors programmation. Concernant la réalisation des blocs de latrines dans les écoles, il faut noter que le montant engagé est estimé à 14,29 millions de FCFA pour une prévision initiale de 14,5 millions soit un taux d'engagement de 98,55%.

Les principales difficultés recensées au cours de la mise en œuvre du PN-AEUE en milieu rural de la région du Centre au premier semestre de 2018 sont :

- La régulation de certaines lignes budgétaires notamment celles allouées aux activités d'assainissement ;
- La non-effectivité de l'intercommunalité dans la région du centre
- Le non-suivi des villages déclenchés jusqu'à la certification FDAL par les acteurs de la région
- La faible mobilisation des ressources financière dans le cadre de l'ATPL
- L'insuffisance de formation des acteurs dans le cadre du pilotage du sous-secteur

2.2. Présentation du rapport PN-AEP

Cette communication, présentée par Monsieur Seydou SANOU, agent du service approvisionnement eau potable (SAEP), s'est articulée autour des points suivants :

- Les points clés du 22^{ème} CRP ;
- L'état d'avancement du programme ;
- La synthèse de l'exécution financière des activités ;
- Les indicateurs de performances ;
- Les principales difficultés rencontrées.

Le communicateur a fait ressortir les résultats atteints dans le secteur de l'eau potable au cours du 1er semestre 2018. Ainsi, pour une programmation de 104 nouveaux forages, 25 ont été réalisés dont 1 en hors programmation soit un taux d'exécution physique de 14,65%. Pour les réhabilitations, 5 forages ont été réhabilités sur une prévision de 94, soit un taux d'exécution physique de 5,31%. Les travaux d'extension du SAMV- de Koubri sont en cours de réalisation.

Les travaux de réalisations des ouvrages AEP ont été accompagnés d'activités d'intermédiation sociale que sont les réunions d'information villageoises (RIV), les implantations des forages, les formations et la redynamisation des AUE.

Au 30 juin 2018, sur un montant de 347,59 millions en programmation initiale, la somme de 89,97 millions de FCFA a été engagée, soit un taux d'engagement financier de 12,94% pour les travaux des forages neufs. Pour les travaux de réhabilitation le montant prévu en programmation initiale qui était de 23,46 millions de CFA n'a pas été engagé. Cependant, la somme de 22,5 millions a été engagé en hors programmation. Pour les travaux d'extension de SAMV de Koubri, le taux d'engagement est de 91,72% pour un montant initial de 244,88 millions de FCFA.

Parmi les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du PN-AEP en milieu rural on peut citer :

- L'insuffisance du budget alloué aux activités AEP de la DREA-CEN ;
- L'absence de ligne budgétaire au niveau des communes pour faciliter le suivi des activités par les points focaux ;
- L'insuffisance de suivi des AUE par les différentes communes rurales de la région ;
- Les difficultés de mobilisation des contributions financières de l'eau ;
- Le taux élevé de forages négatifs liés au contexte hydrogéologiques.

2.3. Présentation du rapport PGEA

Cette présentation a été faite par Monsieur **OUEDRAOGO** S Corentin, agent au service assainissement (SA) de la DREA du Centre. Elle est articulée autour des points suivants :

- Les objectifs du PGEA ;
- La synthèse des activités du PGEA réalisées au cours du premier semestre ;
- Les principaux freins et les actions correctives ;
- Les recommandations.

Le Programme Gouvernance Eau et Assainissement (PGEA) vise principalement à améliorer la gouvernance du secteur de l'eau. De façon opérationnelle, ce programme compte :

- Améliorer l'efficacité du pilotage et de la coordination du secteur ;
- Améliorer l'efficacité du suivi-évaluation et de la communication du secteur ;

- Assurer une prise en compte effective du genre et des droits humains dans le secteur de l'eau et assainissement.

Au cours du premier semestre de l'année 2018, la mise en œuvre du PGEA a enregistré la réalisation des activités en fonction des actions déclinées pour son opérationnalisation. Ainsi, on peut citer :

- L'organisation d'un atelier de ciblage et de répartition des ouvrages AEPA de 2018 de la DREA-CEN ;
- L'organisation des réunions de cadrage régional et communal pour la réalisation des ouvrages AEPA de 2018 de la DREA-CEN ;
- la participation au suivi des travaux de réhabilitation du barrage de Tanvi-Nakamtenga
- Le transfert de ressources financières à deux communes de la région pour la réalisation des latrines familiales ;
- La participation aux travaux de commission pour le recrutement des prestataires pour la réalisation des ouvrages AEPA sur fonds transférés ;
- La transmission aux acteurs des fiches de collecte des données sur les bilans et programmations des activités.

Les principaux freins entravant la mise en œuvre du PGEA sont :

- La non maîtrise de la programmation des activités des acteurs dans le domaine de la gouvernance eau et assainissement ;
- L'insuffisance d'intégration des activités du PGEA dans les programmations par les collectivités ;
- L'insuffisance des ressources humaines au niveau des communes pour faciliter la mise en œuvre des programmes de la politique de l'eau.

3. Présentation et adoption du rapport bilan semestriels des PN-AEP, PN-AEUE et PGEA au 30 juin 2018 en milieu urbain

Cette communication a été présentée par Monsieur YADIA Barthélemy, représentant de la Direction Régionale de l'ONEA. Elle a porté sur le volet assainissement (autonome et collectif) et les réalisations enregistrées sont :

- 176 latrines familiales construites ;

- 22 blocs de latrines réalisés dont 15 au niveau des lieux publics et 7 en milieu scolaire ;
- 11 blocs réalisés au profit des CSPS.

Le communicateur a précisé que le retard constaté dans le processus de passation des marchés constitue la difficulté majeure rencontrée dans la construction des ouvrages d'assainissement en milieu urbain.

4. Echanges

Ces différentes présentations ont suscité des questions de compréhension, des apports et amendements divers pour l'amélioration des documents. Les échanges se sont axés sur les points ci-après :

- Les raisons de la lenteur des travaux de réalisation des ouvrages AEPA des partenaires de la direction ;
- L'insuffisance des ressources humaines au niveau des communes ;
- Les sites bénéficiaires des blocs de latrines réalisés au niveau des CSPS par l'ONEA ;
- Les transferts des fonds aux communes de la région pour la réalisation des ouvrages AEP ;
- La présentation de l'ONEA lors des sessions du CRP ;
- Les forages réhabilités par AMUS ;
- La représentation des femmes au niveau des bureaux AUE de la région ;
- La base de données géo référencées pour les forages réalisés dans la région
- La demande d'explication sur le PGEA.

À toutes ces préoccupations des réponses adéquates ont été apportées.

III- DIFFICULTES RENCONTREES

Le changement de lieu de la rencontre à la veille a été la principale difficulté que l'on peut signaler lors de l'organisation de cette session du CRP.

IV- RECOMMANDATIONS

Au cours de cette session du CRP, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

- Améliorer de la participation de la DR ONEA par une présentation du rapport conforme aux attentes des membres du CRP à travers la désignation d'un point focal au sein de ladite structure ;
- Prendre des dispositions pour transmettre les rapports CRP aux membres par mail.

V- DIVERS

En divers, des préoccupations diverses ont fait objet de discussion. Il s'agit notamment du lien entre CRP et Comité National de Revue des Projets et Programmes et la question de la validité de l'arrêté sur la tenue du CRP vue la révision du PN-AEPA en PN-AEP et PN-AEUE.

VI- CLOTURE DE LA SESSION

Le représentant de la Présidente de séance, après adoption des différents documents qui étaient soumis à l'ordre du jour, a prononcé le mot de clôture en réitérant ses remerciements aux participants pour leur présence et pour la richesse des débats.

Il a terminé ses propos en souhaitant un très bon retour à tous les participants.

CONCLUSION

La 23^{ème} session du CRP du premier semestre de l'année 2018 s'est bien déroulée. Les différents rapports soumis pour amendement ont été adoptés sous réserve de la prise en compte des observations formulées. Les travaux ont pris fin à 13h45mn.

**La DREA du
Centre/PI/rapporteur**

**La Secrétaire Générale de la région du
Centre/présidente de séance**

Oma.H. L. LAWSON

Salimata SAWADOGO/DONDASSE

Chevalier de l'Ordre National